

Fête de l'école – Samedi 30 Juin

La fête des écoles Arc-en-ciel et des Tilleuls aura lieu le samedi 30 juin dans la cour de l'école primaire.

Planning de la journée :

- 11H30 : Apéritif offert par l'Association des Parents d'Elèves
- 12h00 : Repas « cochon grillé, pommes de terre » à réserver avant le 15 Juin
- 14h00 : Fête de l'école & spectacles des enfants

En parallèle des spectacles, des stands de jeux sont installés pour les enfants tout comme une petite restauration (gâteaux, glaces, boissons).

Fonctionnement des cartes de jeux :

Les enfants peuvent jouer après l'achat d'une carte jeux sur place ou sur réservation au préalable. Chaque jeu lui permettra de gagner un point. Seules les structures gonflables, la promenade en calèche*, la pêche à la ligne et le maquillage ne permettent pas de gagner des points. Les points seront ensuite échangeables contre des cadeaux dont la valeur est comprise entre 1 et 4 points. (*sous réserve)

Panier garni :

Un panier garni fera partie des animations, son poids devra être estimé le jour de la fête de l'école. Pour le constituer, des cartons seront mis en place dans les 2 écoles à partir du 15 juin pour que vous puissiez y déposer des articles (pas de produits frais SVP) si vous le souhaitez.

Pour ce grand jour nous avons besoin de votre aide pour tenir des stands.

Vous pouvez nous faire connaître vos disponibilités en remplissant le coupon ci-dessous.

Merci !



NOM : PRENOM :

NOMS DES ENFANTS (CLASSES) :

EMAIL / TELEPHONE :

Barnum	
Montage des stands (9h-10h30)	
Démontage des stands (18h-19h)	
Apporter un gâteau, des crêpes, des gaufres...	
Maquillage (14h-16h)	
Maquillage (16h-18h)	
Tenir un stand de jeux (14h-16h) <i>(possibilité de s'absenter pour voir le spectacle de son enfant)</i>	
Tenir un stand de jeux (16h-18h) <i>(possibilité de s'absenter pour voir le spectacle de son enfant)</i>	
Panier garni	
Sono / Animation	
Buvette	

Coupon-réponse à retourner pour le **15 Juin 2018**
dans la boîte aux lettres de l'APE
(portail école primaire, face à la cantine municipale)
ou auprès des professeurs.

